

Avril 70.

PARIS 1910
(Gaibaga) n° 39

LE TRAIT D'UNION

DU

DOGGEN

CLUB DE

FRANCE





" Sélim " à Monsieur Pierre Bouchot

à 10 mois

par Earl Royal x Qualie de Tapendiola

115, rue de Paris - 91 - Bièvres

Producteur : Madame Michard



" Ruby de la Templerie "
(Ch. et Bsg. Orlow v.d. Stadt Hamburg x Oïore de Terbel)
à Madame Y. Mérat - 63 - Randan



" Ramsès des Caresses à la Meute "
à Monsieur Baleria - 45 - Malesherbes
Producteur : Madame Labarre





" Quatre de Chantossel "
 Mâle noir à Madame Turpin
 Bellevue - 45 - Ligny-le-Ribault
 Producteur : Madame Bastide



" Quant de Valmairan "
 Etalon arlequin
 à Mademoiselle Royer
 27, rue Maurice Chalus
 03 - Bellerive-sur-Allier
 Producteur Madame Francès

AVRIL 1970

N° 39

INFORMATIONS

Le 1er Février, dans la salle du Marché couvert à RANDAN, eut lieu une présentation de DOGUES ALLEMANDS organisée par le DOGGEN CLUB DE FRANCE, sous le patronage de la SOCIETE CANINE DU MASSIF CENTRAL.

Malgré la date de cette manifestation qui nous laissait craindre un temps inclément, nous avons eu la chance de profiter d'un temps frais mais sec.

Des exposants étaient venus de fort loin : du Maine et Loir, de la Côte d'Or, de la Loire, de la Creuse et plus encore de la Manche et des Basses-Pyrénées. Monsieur LE MOING, Président de la Société Canine du Massif Central, et plusieurs membres du Comité, avaient bien voulu honorer de leur présence cette première présentation de DOGUES dans le Puy-de-Dôme. Nous les en remercions vivement.

Nous avons demandé pour juger Messieurs SERTELET et BUON qui furent, pour des raisons de santé, dans l'impossibilité de se déplacer. C'est donc le Jury de remplacement qui officia : Madame PINCEMIN pour les Mâles, Monsieur Y. M. MERAT pour les Femelles.

Les Classes se présentaient ainsi :

- Bringés et Fauves :	7 Mâles	7 Femelles
- Arlequins et Noirs :	13 Mâles	5 Femelles
- Bleus :	1 Mâle	3 Femelles

La qualité des Dogues exposés était excellente dans l'ensemble. La Classe de neuf Mâles Arlequins était particulièrement remarquée, ainsi que de très beaux jeunes en toutes variétés, très prometteurs.

De l'avis de tous, cette présentation fut une réussite et un encouragement, et nous souhaitons que notre Exposition d'ELEVAGE, le 4 OCTOBRE prochain, pour laquelle la S.C.C. a bien voulu nous donner la possibilité d'attribuer le C.A.C. soit encore une plus belle réussite.

Le 31 Janvier, à 21 heures, le Comité du DOGGEN CLUB DE FRANCE s'est réuni. Monsieur BUON et Monsieur SERTELET, empêchés, s'étaient excusés.

A l'ordre du jour :

a) Nomination des nouveaux Délégués régionaux, élus à l'Assemblée Générale du 29 Juin 1969 :

. Madame MARCLE	Région Est (88-St Marguerite-St Dié)
. Monsieur LEVRON	Région Ouest (Av. Roland de Roncevaux, 49-Avrill.)
. Madame MEUNIER	Région Centre (41, rue Poncelet - 19 - Brive)
. Monsieur CRANOIS	Région Normandie-Cotentin (Lt Legangneux, Rue Jean Lebas, Octeville 50 - Equeurdreville).
. Monsieur VOILET	Région Ile de France (6, rue Coustou, Paris 18)

AVRIL 1970

N° 39

INFORMATIONS

Le 1er Février, dans la salle du Marché couvert à RANDAN, eut lieu une présentation de DOGUES ALLEMANDS organisée par le DOGGEN CLUB DE FRANCE, sous le patronage de la SOCIETE CANINE DU MASSIF CENTRAL.

Malgré la date de cette manifestation qui nous laissait craindre un temps inclément, nous avons eu la chance de profiter d'un temps frais mais sec.

Des exposants étaient venus de fort loin : du Maine et Loir, de la Côte d'Or, de la Loire, de la Creuse et plus encore de la Manche et des Basses-Pyrénées. Monsieur LE MOING, Président de la Société Canine du Massif Central, et plusieurs membres du Comité, avaient bien voulu honorer de leur présence cette première présentation de DOGUES dans le Puy-de-Dôme. Nous les en remercions vivement.

Nous avons demandé pour juger Messieurs SERTELET et BUON qui furent, pour des raisons de santé, dans l'impossibilité de se déplacer. C'est donc le Jury de remplacement qui officia : Madame PINCEMIN pour les Mâles, Monsieur Y. M. MERAT pour les Femelles.

Les Classes se présentaient ainsi :

- Bringés et Fauves :	7 Mâles	7 Femelles
- Arlequins et Noirs :	13 Mâles	5 Femelles
- Bleus :	1 Mâle	3 Femelles

La qualité des Dogues exposés était excellente dans l'ensemble. La Classe de neuf Mâles Arlequins était particulièrement remarquée, ainsi que de très beaux jeunes en toutes variétés, très prometteurs.

De l'avis de tous, cette présentation fut une réussite et un encouragement, et nous souhaitons que notre Exposition d'ELEVAGE, le 4 OCTOBRE prochain, pour laquelle la S.C.C. a bien voulu nous donner la possibilité d'attribuer le C.A.C. soit encore une plus belle réussite.

Le 31 Janvier, à 21 heures, le Comité du DOGGEN CLUB DE FRANCE s'est réuni. Monsieur BUON et Monsieur SERTELET, empêchés, s'étaient excusés.

A l'ordre du jour :

a) Nomination des nouveaux Délégués régionaux, élus à l'Assemblée Générale du 29 Juin 1969 :

. Madame MARCLE	Région Est (88-St Marguerite-St Dié)
. Monsieur LEVRON	Région Ouest (Av. Roland de Roncevaux, 49-Avrill)
. Madame MEUNIER	Région Centre (41, rue Poncelet - 19 - Brive)
. Monsieur CRANOIS	Région Normandie-Cotentin (Lt Legangneux, Rue Jean Lebas, Octeville 50 - Equeurdreville).
. Monsieur VOILET	Région Ile de France (6, rue Coustou, Paris 18)

b) Prix de la Cotisation au DOGGEN CLUB DE FRANCE :

A l'unanimité, il a été décidé de porter à 35 Frs la cotisation annuelle à partir du 1er Janvier 1971.

Les frais du Journal et ceux de Prix Spéciaux ne nous permettent plus de maintenir le tarif précédent.

Nos membres nous comprendront certainement.

c) Attributions de Prix Spéciaux supplémentaires pour les Expositions 1970 :

Achats de Coupes et d'Objets divers destinés à récompenser nos meilleurs sujets.

d) L'Assemblée Générale 1971 a été fixée au 3 Octobre 1970 à la Mairie de RANDAN.

Elle sera suivie de la projection d'un film dont le plan proposé est le suivant :

- 1° Courte histoire du Dogue,
- 2° Anatomie,
- 3° Standard commenté,
- 4° Dressage,
- 5° Variétés et Conclusion.

Les examens d'Experts pour la Confirmation de la race auront également lieu, en accord avec l'Article 6 du "Règlement des Juges d'Expositions" de la S.C.C. ainsi que les examens techniques pour le Stage.

e) L'Assemblée INTER-CLUBS du 7 Février eut lieu à PARIS :

Le DOGGEN-CLUB DE FRANCE était représenté par Monsieur Y.M. MERAT, Secrétaire, et Monsieur VOILET, Délégué d'Ile-de-France.

Les principaux points exposés étaient les suivants :

- . Nouveau règlement des Juges qui comportent un certain nombre de novations concernant particulièrement les Associations de Races.
- . La nomination d'un Juge se décompose en 4 phases :
 - 1ère phase : Commissariat et Secrétariat de ring,
 - 2ème phase : Assessorat,
 - 3ème phase : Admission au Stage,
 - 4ème phase : Qualification

Deux Cas sont à envisager :

1er cas : Le candidat n'a pas donné satisfaction comme stagiaire. Sur avis motivé de l'Association de Race à la S.C.C. il sera purement et simplement radié du Stage.

2ème cas : Le candidat a donné satisfaction. Il devra alors passer l'examen d'Expert-Confirmateur, pour lequel le Club aura à établir le programme. S'il réussit, l'Association de Race pourra le présenter à la Qualification.

- . Parmi les autres sujets traités et discutés figurèrent le taux des Cotisations. Leur recouvrement qui représente un travail et un souci pour de nombreux Trésoriers de Clubs Spéciaux.

Le Bulletin ou Journal du Club est, de l'avis unanime une nécessité et le meilleur support d'un Club et le meilleur moyen de propagande.

• A propos des Expositions Spéciales; Monsieur THORP, Président de la S.C.C. dit ceci :

" Il faut étendre cette pratique au maximum car c'est le seul moyen
" de pouvoir attirer un nombre important d'éleveurs et de pouvoir confron-
" ter leur production. C'est de plus, dans le cadre de ces manifestations
" que vous pourrez former vos futurs Juges".

Enfin, pour tous nos Experts-Confirmateurs, la S.C.C. rappelle qu'il est indispensable de ne pas omettre la transcription des résultats de l'examen de confirmation sur les titres de naissance .

Il est bien précisé que l'Expert doit exiger avant de procéder à l'examen de confirmation la présentation simultanée:

- du titre de naissance,
- de la demande d'examen, dûment remplie par le propriétaire et comportant sa signature.

Une omission dans l'exécution de ces dispositions pourrait entraîner, au regard du Décret du 21 septembre 1966, la nullité de l'opération dont la responsabilité incomberait alors à l'expert lui-même. (circulaire du 18.2.70)

f) Réunion d'amitié de la Région Midi - Côte d'Azur du D.C.F. :

C'est par un beau soleil que s'est tenue à 10 heures, au Restaurant "Le Mirabeau" à Peyrolles en Provence, une réunion d'amitié qui avait attiré une vingtaine de personnes. Ceci permit aux membres du Midi, de se connaître, de se livrer à certains échanges de vue. La Présidence en était assurée par Monsieur BAUX. Des vœux furent formulés à propos des expositions (deux Juges dans les Spéciales, un par sexe), de la vente des chiots, de la parution d'articles dans certains journaux canins.

De plus, nos Membres du Midi souhaiteraient une Assemblée Générale, de temps en temps dans le Midi, et la possibilité de faire une présentation canine amicale à jugements commentés.

Ces vœux seront portés à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

C O T I S A T I O N S 1970

Nous avons déjà reçu, certes, des règlements, mais si vous êtes dans les retardataires, pensez à votre cotisation !

Vous nous obligeriez à un travail supplémentaire et à des frais inutiles pour le Club.

Que nos membres qui ont leurs étalons dans la rubrique "Etalons" ajoutent leur versement de 10 Frs annuels à leur cotisation. Aidez-nous et n'attendez pas !

C.C.P. 145-98 STRASBOURG - DOGGEN CLUB DE FRANCE
ou par chèque bancaire au nom du DOGGEN CLUB DE FRANCE,
à adresser à notre trésorière : Madame MACK - 29, Av. Foch - 67 - SAVERNE
soit au Secrétariat Mr. Y. MERAT - 63 - RANDAN -

Envoyez-nous vos "NOUVELLES-D'ELEVAGE" ! Ce sont ces informations qui sont expédiées par notre Secrétariat aux demandes de renseignements. Votre intérêt est d'y faire figurer vos saillies, vos mise-bas.

b) Prix de la Cotisation au DOGGEN CLUB DE FRANCE :

A l'unanimité, il a été décidé de porter à 35 Frs la cotisation annuelle à partir du 1er Janvier 1971.

Les frais du Journal et ceux de Prix Spéciaux ne nous permettent plus de maintenir le tarif précédent.

Nos membres nous comprendrons certainement.

c) Attributions de Prix Spéciaux supplémentaires pour les Expositions 1970 :

Achats de Coupes et d'Objets divers destinés à récompenser nos meilleurs sujets.

d) L'Assemblée Générale 1971 a été fixée au 3 Octobre 1970 à la Mairie de RANDAN.

Elle sera suivie de la projection d'un film dont le plan proposé est le suivant :

- 1° Courte histoire du Dogue,
- 2° Anatomie,
- 3° Standard commenté,
- 4° Dressage,
- 5° Variétés et Conclusion.

Les examens d'Experts pour la Confirmation de la race auront également lieu, en accord avec l'Article 6 du "Règlement des Juges d'Expositions" de la S.C.C. ainsi que les examens techniques pour le Stage.

e) L'Assemblée INTER-CLUBS du 7 Février eut lieu à PARIS :

Le DOGGEN-CLUB DE FRANCE était représenté par Monsieur Y.M. MERAT, Secrétaire, et Monsieur VOILET, Délégué d'Ile-de-France.

Les principaux points exposés étaient les suivants :

- . Nouveau règlement des Juges qui comportent un certain nombre de novations concernant particulièrement les Associations de Races.
- . La nomination d'un Juge se décompose en 4 phases :
 - 1ère phase : Commissariat et Secrétariat de ring,
 - 2ème phase : Assessorat,
 - 3ème phase : Admission au Stage,
 - 4ème phase : Qualification

Deux Cas sont à envisager :

1er cas : Le candidat n'a pas donné satisfaction comme stagiaire. Sur avis motivé de l'Association de Race à la S.C.C. il sera purement et simplement radié du Stage.

2ème cas : Le candidat a donné satisfaction. Il devra alors passer l'examen d'Expert-Confirmateur, pour lequel le Club aura à établir le programme. S'il réussit, l'Association de Race pourra le présenter à la Qualification.

- . Parmi les autres sujets traités et discutés figurèrent le taux des Cotisations. Leur recouvrement qui représente un travail et un souci pour de nombreux Trésoriers de Clubs Spéciaux.

Le Bulletin ou Journal du Club est, de l'avis unanime une nécessité et le meilleur support d'un Club et le meilleur moyen de propagande.

Voici les EXPOSITIONS avec C.A.C.I.B. en ITALIE pour ceux de nos Membres qui désirent tenter leur chance à l'étranger, chez nos frères latins :

<u>Mars</u> :	:	<u>Avril</u> :	:	<u>Mai</u> :
NAPLES 8 Mars	:	VERONE 19 Avril	:	ROME 2 - 3 MAI
Exp. DE CHAMPIONNAT	:		:	ROME 10 Mai (Exp.Champ.)
FERRARE 22 Mars	:		:	FLORENCE 17 Mai
	:		:	BOLOGNE 24 Mai
	:		:	TURIN 28 Mai

Pour toutes explications et renseignements vous pouvez écrire à
Monsieur BAUX - 13 - St PAUL-LEZ-DURANCE

E U - DOGGEN DIGEST

Roland THIENPONT
Steenweg op Tisselt. 117
B 2660 - WILLEBROEK
Tél. : 03/ 787250

- Périodique indépendant, envoyé gratuitement à tous les amateurs belges et européens du Dogue Allemand.
- En tant qu'éleveur et/ou propriétaire d'un étalon, EU-DOGGEN DIGEST vous est indispensable pour introduire vos produits auprès de la grande famille des amis du dogue allemand !
- EU - DOGGEN-DIGEST paraîtra de nouveau en JUILLET et DECEMBRE 1970 !

- . Tirage : 3.000 ex.
- . Date de parution : Juillet et fin décembre 1970
- . Abonnements : GRATUIT pour tous les amateurs européens du dogue allemand !
- . Ordres et réservations : 5 semaines avant parution.
- . Matériel d'impression : 4 semaine " "
- . Clichés : simili trames 120 ou trait.
- . insertions de dépliant et de feuilles détachables : conditions et prix sur demande.

Tarif de Publicité :

1/1 page	au prix de	3.000 (en F. Belg.)	180 x 245 mm
1/2 page	"	1.500	"
1/4 page	"	850	"
1/3 page	"	1.100	"
1/8 page	"	450	"

Les prix indiqués sont les prix par insertion en F.B.

Les frais de cliché sont à charge de l'annonceur, sauf bien sûr s'il fournit lui-même les clichés.

- . supplément par couleur supplémentaire : F.B. 600,-
- . supplément pour quadrichromie : F.B. 2500,-

Les textes et clichés doivent être en notre possession respectivement avant le 15 Mai et le 15 Novembre 1970.

à l'adresse : Mr. Roland THIENPONT - Steenweg op Tisselt, 117
B - 2660 - WILLEBROEK

A PROPOS DES CARENCES CHEZ LE DOGUE

A mesure que passe le temps et que s'acquiert l'expérience, je pense de plus en plus que la plupart des défauts anatomiques que peuvent présenter nos Dogues ont pour : soit des carences alimentaires, soit des "stress" dont les causes peuvent être diverses, soit les deux ensemble.

CAUSES ALIMENTAIRES :

La viande est l'aliment fondamental du chien. Malheureusement et surtout en France où les règles de l'alimentation du chien n'ont jamais été bien connues, beaucoup d'éleveurs ou de propriétaires méconnaissent l'importance de l'alimentation et nourrissent leurs chiens, soit comme eux-mêmes, soit comme leurs enfants, soit comme les autres animaux et toujours en dépit du bon sens (Dr. Vre Mennerat). La viande donc est la base de la nourriture du chien et doit être donnée crue. Les savants ont montré qu'un chien nourri à la viande crue assimilait deux fois plus de phosphore qu'avec de la viande cuite et la fixation du phosphore est d'une grande importance (phosphate de chaux des os) surtout chez le jeune chien.

La viande ne constitue pas, néanmoins, un aliment complet pour le chien ainsi qu'on a voulu le prétendre. Elle est notamment très pauvre en chaux (0 gr 10 pour cent), ce qui est insuffisant pour la croissance du chien. Elle manque aussi de sodium, de chlore, de vitamines antiscorbutiques et antirachitiques, dont nous avons montré l'importance.

Cependant les glandes (foie, rein, pancréas) sont un peu plus riches en vitamines que la chair musculaire. La viande la meilleure est celle du bœuf. Le cœur de bœuf est également à conseiller. L'un et l'autre lui apporteront sa ration de protides. Elle peut être complétée par le poisson, le lait, les oeufs. Les protéines végétales ne sont pas non plus à dédaigner, les pâtes, le pain donné sec, les flocons de soja, de riz, représentent un apport intéressant. Ils offriront également des glucides que ne contient pas la viande. Les lipides seront représentés par les laitages, les oeufs, les graisses animales.

Les éléments minéraux sont nécessaires et leur besoin est particulièrement important, chez les jeunes en période de croissance.

Des quantités relativement très fortes de ces éléments (Calcium - Phosphore - fer) sont fixées dans leur squelette et les autres tissus.

Si l'alimentation n'apporte pas ces principes, l'organisme emprunte nécessairement les éléments qui sont indispensables aux organes et au squelette. Les organes et le squelette se déminéralisent et ce sont les accidents connus sous le nom de "Rachitisme". Le Rachitisme étant l'aboutissement d'une carence alimentaire. Pas forcément une carence d'apport des principes utiles, mais parfois une carence d'assimilation.

Quelles sont les causes de ces troubles du métabolisme ? Ceci sera notre seconde partie et sûrement la plus difficile à traiter.

Mme Y. MERAT

EXPOSITION DE CHAMPIONNAT DE PARIS 1970

Le 14 Mars 1970 à 8 h 30 s'ouvraient pour nos Dogues allemands, les portes du Hall où allait se dérouler pendant toute la journée sans interruption, les Jugements de l'Exposition la plus importante de l'année. Cinquante trois dogues étaient engagés, jugés par Monsieur GEIBERGER de HAMBOURG (Al.)

Les notes de Monsieur GEIBERGER paraîtront dès qu'elles nous parviendront. Nous vous donnerons aujourd'hui le seul palmarès.

C.O. - MALES FAUVES ET BRINGES

402 - QUALIF DE LA Templerie à Monsieur Cranois	Très Bon
403 - QUARLO DE LA TEMPLERIE à Monsieur Levron	Ex. 1 CAC - CACIB
405 - QUITO DE GILMO GEISO à Monsieur Lenoir	Très Bon
406 - QUANDO DE LA TEMPLERIE à Monsieur Dubois	Ex. 4
407 - QUITO DE LA TEMPLERIE à Madame DUVAL	Très Bon
408 - QUARZ DE LA TEMPLERIE à Mademoiselle Guillaume	Ex. 3
409 - Fritz Franz v. Thannheim à Monsieur Petitpierre	Très Bon
410 - ROLF DOMOFENDI'S à Madame Larcher	Très Bon
411 - RED DE LA HUBOISE à Monsieur Planchon	Ex. 5
412 - ORDOS DE TERBEL à Monsieur Dijols	Ex. 2 Res CAC Res. CACIB

C.O. - FEMELLES FAUVES ou BRINGEES

415 - PIA du DOMAINE DE LA FERTE à Madame Duval	Bon
416 - OLLY DE TERBEL à Monsieur Faivret	Ex. 3
417 - REINE d'ARGOUGES à Madame Moiseau	Bon
418 - FARA V. BELPERSCHLOSS à Madame Fanton	T. Bon
419 - RUBY DE LA TEMPLERIE à Madame Mérat	Ex. 1 CAC-CACIB
420 - ROCHLEIN V. BRACKVENN à Monsieur Marquet	Ex. 2

C.J.F.

414 - RITA DE LA HUBOISE à Monsieur Desreumaux	Très Bon
421 - Ch. NADIR DE MOURRE-FRAIS à Madame Guyomar	Ne concourant pas

C.O. - MALES ARLEQUINS ET NOIRS

422 - PAVLOV DU DOMAINE DE LA FERTE à Monsieur Loosn	Ex. 2 Rés. CAC, Rés. CACIB
423 - QUOSMOS DE VALMAIRAN à Madame Arroyo	Ex. 3
424 - RAUDI DE LA TEMPLERIE à Monsieur Bideau	Très Bon
426 - RAMSES DES CARESSES A LA MEUTE à Monsieur Baleria	Ex. 4
427 - QUERN d'ERICEIRA à Monsieur Voilet	Très Bon
428 - RUFUS DE LA TEMPLERIE à Monsieur Simon	Ex. 5
429 - Ch. ELK IMPERIAL à Monsieur Maischack	Ex. 1 CAC - CACIB

C.O. - FEMELLES ARLEQUINS ET NOIRES

- 434 - QUATY DE LA FORET DE KAYSERSBERG à Madame Marcle Ex. 2 Rés. CAC, Rés. CACIB
 435 - QUATIA DE MOURRE-FRAIS à Madame Guyomar Très Bon
 436 - ROSEL DE LA TEMPLERIE à Madame Meiner Ex. 1 CAC - CACIB
 438 - ISABELL V. HARLEQUIN à Monsieur Mandrich Très Bon
 439 - PERLE DE MOURRE-FRAIS à Monsieur Vuillin Très Bon
 440 - RUSSIA DU DOMAINE DE LA FERTE à Madame Dalschaert Ex. 3

C.J.F.

- 437 - ROXY DE LA HUBOISE à Madame Vatin Très Bon

C.O. - MALES BLEUS

- 442 - QUASTOR DE LA TEMPLERIE à Monsieur Carrington Ex. 2 Rés. CAC, Rés. CACI
 444 - QUASTOR II DE LA TEMPLERIE à Monsieur Lecomte Ex. 6
 445 - RONNY DE LA TEMPLERIE à Monsieur Marchetti Ex. 7
 447 - ASSAULT NOBLESSE à Monsieur Barjot Très Bon
 448 - DAIMOND V.D. IMMENBURG à Madame Hausler Ex. 1 CAC - CACIB
 449 - QUONDOR DE LA TEMPLERIE à Madame Bevierre Ex. 4
 450 - DOMOFENDI'S RASPUTIN à Monsieur Thienpont Ex. 5
 451 - QUANT DE LA TEMPLERIE à Monsieur Rodevy Ex. 3

C.O. - FEMELLES BLEUES

- 452 - FERRA V. FRINTROPER ADLER à Monsieur Troxler Très Bon
 453 - MAGALY V. CENT SOUCIS à Madame Marcle Très Bon

PRIX D'HONNEUR AU MEILLEUR DOGUE, TOUTES COULEURS à

- Ch. EIK IMPERIAL à Monsieur MARSCHACK (Allemag.)

PRIX D'HONNEUR A LA MEILLEURE FEMELLE à

RUBY DE LA TEMPLERIE à Madame MERAT

NOUVELLES D'ELEVAGE

A l'Elevage de Valmairan à Madame Francès - Domaine Notre Dame - 34 - Puisserguier
est entré le jeune mâle arlequin CORD VOM BLAUEN LANDCHEN (Ch. et Bsg 1969 Eik
Impérial x Chris v.d. Rosshalde).

. Au même Elevage est née de PRINCESSE DE VALMAIRAN par le Ch. Int. PUK V. RIEDS-
TERN une portée de 2,2 arlequins.

A l'Elevage de Mombel à Monsieur Benac - Domaine de Mombel Albefeuille Lagarde -
82 - Montauban, la femelle QUARMEN DE LA TEMPLERIE a mis bas 2,2 noirs par Phil-
lis du DOMAINE DE LA FERTE à Madame Meunier.

A l'Elevage de Mourre-Frais à Monsieur Baux Marcel - 13, St Paul-lez-Durance,
la femelle fauve MEIKE DE LA TEMPLERIE a été couverte par BASKOV V. THEINRIVER
à Melle Laponche.

. Au même Elevage, la femelle QUEEN de VALMAIRAN, a mis bas le 10 Janvier 1970,
2,0 arlequins - 4,0 noirs par QUERIDO DE MOURRE-FRAIS à Monsieur Aubry.

Notre membre Monsieur Hocquard, 155 rue Montmartre - Paris 2ème : nous annonce que
son affixe de "TESTAROUMAN" a été enregistrée par la S.C.C. et que sa femelle
noire QUALINE DE LA FORET DE KAYSERSNERG a été couverte début Janvier par le
Ch. Int. NADIR DE MOURRE-FRAIS à Monsieur GUYOMAR.

A l'Elevage de TAPENDIOLA à Madame GUIGNEMENT - 23 - Felletin , la femelle fauve
OLGIE DE LA TEMPLERIE a été saillie le 4 Février par RUDE DE LA TEMPLERIE à
Monsieur Papon.

. Au même Elevage OPS DE LA TEMPLERIE a été couverte le 18 Février par GORICK
VOM KUERENBERG, étalon bringé du chenil.

Notre membre Madame MICHARD, LE MOULINET - 07 - JAUJAC, nous fait savoir que sa fe-
melle bringée QUALIE DE TAPENDIOLA a été couverte le 21 Février par le mâle
fauve ROBIN DU DOMAINE DE LA FERTE à Monsieur X. Billiault.

Notre membre Monsieur GOLVAN - Club St SERVAIS KERVANZAOUEN - 56 Pt SCORFF, nous
informe que sa femelle NORA DE CHANTOSSEL a été couverte par le mâle noir. de
Madame Beguin importé de l'Elevage Von Arche Noah. Chiots disponibles.

Est entré chez notre membre Monsieur ZUSSY - 90 - Sevenans, le mâle noir GORIS VON D.
SIEBEN HUGELN

Notre Membre Madame BOUGRAIN-DUBOURG - Fief de Montamer - 17-ILE DE RE , nous fait
savoir que sa femelle fauve PAOLA DE LA TEMPLERIE a été couverte le 20.1.70
par le Ch. Int. et Bsg 1968 OMBRE DE TERBEL à Monsieur DELRIEU.

A l'Elevage du Domaine de la Ferté à Madame DESENFANS, 3 rue de la Ferté, 6200 Gosse-
lies - Belgique :

. La femelle arlequine PARZEE DE LA TEMPLERIE a été saillie le 14 Janvier 70 par
RENDALL DU DOMAINE DE LA FERTE.

. La femelle NEGRESSE DU DOMAINE DE LA FERTE (noire de bleu) a été saillie le
19 Janvier 70 par l'étalon bleu CLYDE V.D'ERMITAGE.

RUBRIQUE "ETALONS"

Variété Fauve et Bringée

Ch. de France QUARLO DE LA TEMPLERIE (Ch. et Bsg 1967 Ombre de Terbel x Ch. Int. Lessy de la Templerie) bringé or CACIB Meilleur Dogue Spéciale La Bourboule 69 à Monsieur Levron, Avenue Roland de Roncevaux - 49 - Avrillé.

MERCURE DE TERBEL : (Kochiz de la Templerie x Ch. Anitra v.d. Wendenburg bringé or, à Mr. Phalippou - Igoville - Pont de l'Arche - 27, CACIB, Evreux, Rouen, Nervi, Res. CACIB Nice, Courbevoie, Monte-Carlo ;

ORDOS DE TERBEL (Ch. Int. et Bsg Almont Paladin x Ch. Int. Lessy de la Templerie) (bringé or, masque noir Excellent à Franckfurt 1966 et à Paris 1967 à Mr Dijols, 7, rue des Gardons - 94 - Alfortville.

MEDOC DU DOMAINE DE LA FERTE : Amazone of Aranton x Adriana v.d. Wartier) fauve, masque noir, à Mr Hérard Mercier, 51 St Martin s/le pré.

Ch. et Bundessieger 1967 à Francfort OMBRE DE TERBEL (Ch. Int. et Bsg Logos de la Templerie x Ch. Int. Lessy de la Templerie) étalon bringé or, à Mr. Delrieu, 1 Avenue de Roches - 91 - Gif s/Yvette.

EARL ROYAL (Dolf v. Dietrichseck x Kitt c. Erlengrung) bringé or, masque noir CAC - CACIB à Madame Roy Disdier - 05 - Vallouise - Tél. 21.

Ch. de France 1969 PHEBUS DU DOMAINE DE LA FERTE (Nemrod du Domaine de la Ferté x Karmen du Domaine de la Ferté), fauve masque noir à Mr Moreaux D. Epau-Bezu - 02 - Chateau Thierry - Tél. 48 à Venezel.

QUINK DU DOMAINE DE LA FERTE (Ossian de la Templerie x Médée de Terbel) bringé or masque noir à Mr. Bréhier, Domaine de Cercoeur, 11, rue Poincaré - 55 - Sampigny.

QUANDO DE LA TEMPLERIE : (Nils Trutz und Treue x Katja de la Templerie) bringé or masque noir à Mr. Dubois, 45 av. du 14 Juillet - 59 - Wattignies.

PARQUES DES BAYONNELLES : Fauve (Kendall du Domaine de la Ferté x Maïa des Bayonnelles à Mme C. François - 70, rue Gal de Gaulle - 55 - Belleville s/Meuse.

PANTHER DE LA TEMPLERIE : (Ch. et Bsg. Logos de la Templerie x Gilda von Kuerenberg) bringé or à Mr. Jacques Collas - 18, rue St Charles - 78 - Versailles.

PINOCHIO DU BOIS PAPA : (Lotus Vanac de Castel x Locresa du Bois Papa, étalon fauve à Mr. Montoy Jacques, 8, av. Daumesnil - Paris - 12°

QUALIF DE LA TEMPLERIE (Ch. et Bsg 1967 Ombre de Terbel x Ch. Int. Nausica de la Templerie) bringé or, à Mr. Cranois - 4, rue Christine - 50 - Cherbourg.

QUITO DE LA TEMPLERIE (Otti de Terbel x Maja de Terbel) bringé à Mme Duval, 2 et 4, rue Armand Thibaud - 21 Longvic - Tél. 30.20.42

Variété Arlequin et Noir

RENDALL DU DOMAINE DE LA FERTE (Ch. Int. B. Othello de la Templerie x Peg du Domaine de la Ferté, fille de King v.d. Stadt Hamburg) à Mme Desenfans, 2 rue de la Ferté - Gosselies (Belgique).

.../...

A l'Elevage de la Templerie à Madame MERAT - 63 - RANDAN :

. La femelle bringée ORORE DE TERBEL a été couverte le 1er Mars 1970 par le Ch. et Bsg ORLOW V.D. STADT HAMBURG à Monsieur Extra (Al.)

. Au même Elevage, VESTA V. HENNEBERG, arlequine, a été couverte le 27 Mars par QUOCHISS DE LA FORET DE KAYSERBERG à Monsieur Bernia.

. La femelle fauve MAJA DE TERBEL a mis bas le 20 Mars par YAGO VOM KUERENBERG; à Madame BAKAR, une portée de 1,4 fauves et bringés.

A l'Elevage de Testarouman à Monsieur HOCQUARD, 155, rue Montmartre, Paris 2ème
la femelle QUALINE DE LA FORET DE KAYSERSBERG a mis bas le 14 Mars une portée de 11 noirs par le Ch. Int. NADIR DE MOURRE-FRAIS à Madame Guyomar. 4,2 ont été laissés à la mère.

Notre Membre Madame JOLY "Le Clos d'Ardennes - 14 Buron St Contest, nous fait savoir que sa femelle fauve OPALE DES BAYONNELLES a été saillie le 7 Février par le Ch. QUARLO DE LA TEMPLERIE à Monsieur Levron.

A l'Elevage de Cercoeur à Monsieur P. Brehier, 11 rue Poincaré - 55, Sampigny, la
femelle arlequine RITTIA DU DOMAINE DE LA FERTE a été saillie le 1er Mars 1970 par l'étalon QUERN d'ERICEIRA à Monsieur Voilet.

. Au même Elevage, les femelles fauves RAIANA DU DOMAINE DE LA FERTE et NISSYA DES BAYONNELLES ont été couvertes les 18/20 Février pour la première et le 4 Mars pour la seconde par QUINCK DU DOMAINE DE LA FERTE, étalon de l'Elevage.

Notre Membre, Madame Fleurant, 63 Bromont-Lamothe, nous informe que sa femelle arlequine RHEA DE LA TEMPLERIE a mis bas les 14 et 15 Mars : 2, 1 arlequins et 1,1 noirs par QUERN d'ERICEIRA à Monsieur Voilet. Chiots disponibles.

Notre membre, Madame ROUSSE, 28, rue R. Cossonneau, 93 - Gagny, nous fait savoir que sa femelle QUALAS DES CARESSES A LA MEUTE a mis bas, le 19 Mars, une portée de 1,1 noirs et 0,1 arlequin par HASSAN V. ARCHE NOAH à Madame Labarre.

Variété Arlequin et Noir

Ch. Int. PUK VON RIEDSTERN (Condor v. Furstenlager x Danka v. Nürburg) arlequin à Mme Francès - Domaine Notre Dame - 34 - Puisserguier.

PRINZ VON KRAHBACH (Nicco v. Kräblich x Fatma v. Hunneheide) arlequin à Mr. Baux - Elevage de Mourre-Frais - 13 - St Paul lez Durance.

OSCAR (Neptune de la Coquette d'Azur x Jaffra) noir à Mme Bosvy, Villa "Mon Paradis", rue Amiral de Grasse - 83 - Toulon.

Ch. Int. Ch. de France, Italie et Monaco ZORN V.D. SCHWANENBRUCKE SHSB 139 680 (Nick v. Riedstern x Denise v. Riegel) arlequin à Mr. Habs Lenzlinger, Achersteinstrasse - 116, 8049 Zürich / Suisse.

Ch. de France 1968 PUCK DE LA TEMPLERIE (Nestro v. Henneberg x Korene de la Templerie) noir à Mme Meiner - Château de Montmarault - 03.

ORSINI de CHANTOSSEL - LOF 4956-74 - (Jicky de Mourre-Frais x Mouette de Chantossel), noir, 5 premiers prix. Ex. à Mme Grisel - Clais - 76, Londinières.

OTHELLO DE CHANTOSSEL - (Jicky de Mourre-Frais x Lady de Chantossel) noir, 1er Très Bon Spéciale Paris à Mme Salama - 19 Av. Ambroise Groizat - 93 - Le Blanc Mesnil.

Ch. de France LIP DE LA TEMPLERIE (Ch. Yvan v. Philosophenwald x Ch. Int. Ninmi v. Krahbach) arlequin à Mr. Bouchez Paul, rue de la Gare, 80 - Beauquesne.

NESTOR DE L'EPITAGE (Larkaro x Hildegard de Mourre-Frais) arlequin né le 5 août 1964, à Mr. de Champeaux, 24, rue de Presles - Paris - 15°

Ch. Int. OTHELLO DE LA TEMPLERIE (Nestro v. Henneberg x Korène de la Templerie) arlequin à Mme Desenfans - 2, rue de la Ferté à Gosselies - Belgique.

OSIRIS DE LA TEMPLERIE (Nestro von Henneberg x Korène de la Templerie) mâle arlequin noir et blanc à Mme Bozec - 73, rue Roger Salengro - 93 - Drancy.

PHILLIS DU DOMAINE DE LA FERTE (Ch. Int. Prinz v. d. Pfalz x Hera v. d. Wilhelmshöle) arlequin, CACIB Lyon 1968 à Mme Meunier - 41 rue Poncelet - 19 - Brive - Tél. 24.51.51

QUANT DE VALMAIRAN (Prinz v. Kräblich x Onyx de Valmairan) né le 16.3.67, arlequin à Melle Royer, rue Maurice Chalus - 03 Bellerive s/Allier.

QUERIDO DE MOURRE-FRAIS (Ch. Int. Zorn v. d. Schwanenbrucke x Ch. Nedda de Mourre-Frais) à Mme Aubry, Ecole Maternelle des Minimes, Bd. Dutasta - 83 - Toulon.

QUOCHISS DE LA FORET DE KAYSERSBERG Noir (Ch. Int. Prinz v. d. Pfalz x Nelly de Mourre-Frais) - CAC CACIB en France, Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, à Mme et Mr. Bernia, 26, rte de Chartres - 91 Orsay.

PANDOUR DU DOMAINE DE LA FERTE (Mack du Domaine de la Ferté x Lolita du Domaine de la Ferté à Mr. Cavalin, la Derwin, rue du Golf - 44 Batz s/Mer

QUERN D'ERICEIRA (Ch. Int. César v. Starenschloss x Maty de la Templerie) étalon arlequin pur à Mr. Voilet - 27 Avenue des Chataigniers - 77 Mitry-le-Neuf Tél. 254-51-73.